

Proposition d'assurance de protection juridique pour les particuliers domiciliés en Suisse

Conditions générales édition 08.2023

Remplace la police n°

Intermédiaire/courtier

Début du contrat

Durée contractuelle: 5 ans

Échéance du contrat

Le droit de résiliation annuel est inclus.

Données sur le preneur d'assurance

Proposant-e Madame Monsieur

E-mail

Nom, prénom

Téléphone

Date de naissance

État civil

Rue, n°

Situation professionnelle

NPA, lieu

Paiement sur le compte IBAN

Langue de correspondance allemand français italien

Expédition des documents clients par l'intermédiaire / le courtier

Rabais pour personnes jusqu'à 26 ans (25%) pour personnes à partir de 60 ans (10%)

Les rabais sont valables pour les paquets Classic et Comfort.

Étendue de l'assurance et paquets

	Minima		Classic		Comfort	
Somme d'assurance Suisse et Europe	jusqu'à 300 000		jusqu'à 1 000 000		jusqu'à 1 300 000	
Somme d'assurance Monde	0		jusqu'à 200 000		jusqu'à 300 000	
Franchise	2000		0		0	
	Personne seule	Plusieurs personnes	Personne seule	Plusieurs personnes	Personne seule	Plusieurs personnes
Protection juridique privée et circulation	<input type="checkbox"/>					
Protection juridique privée	<input type="checkbox"/>					
Protection juridique circulation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-	-

Tous les montants sont en francs suisses (CHF)

Assurance de protection juridique biens immobiliers (uniquement en combinaison avec la protection juridique privée Classic/Comfort)

Pour les biens immobiliers qui ne sont pas habités/utilisés personnellement

Type de bien immobilier	Risque immobilier sans risque bailleur	Risque immobilier et bailleur
Maison individuelle	69.00 par unité	179.00 par unité
Appartement/propriété par étage	69.00 par unité	179.00 par unité
Local commercial	69.00 par unité	179.00 par unité
Bien-fonds non bâti	69.00 par unité	179.00 par unité
Box pour chevaux	35.00 par unité	100.00 par unité
Place de parc (véhicule terrestre ou nautique)	5.00 par unité	15.00 par unité

Tous les montants sont en francs suisses (CHF)

Adresse de l'unité

Genre d'immeuble

Nombre d'unités et prime

Veuillez contacter le Centre de service de Protekta si l'une des unités a une valeur officielle supérieure à 5 millions de CHF ou un revenu locatif annuel supérieur à CHF 50 000.

Rabais pour d'autres assurances auprès de la Mobilière



Assurance ménage et bâtiment



Assurance véhicules



Assurance voyages



Cyberprotection



Prime annuelle, droit de timbre inclus

CHF

Questions de la proposition (Les questions ci-après se réfèrent au cercle des personnes assurées)

Êtes-vous ou avez-vous (ou d'autres personnes à assurer) déjà été couvert-e par une assurance de protection juridique? Oui Non

Si oui: cette assurance a-t-elle été ou va-t-elle être résiliée? Oui Non

Si oui: pour quel motif?

Répondre aux questions ci-après si le motif de résiliation était «Résiliation par la société d'assurance en cas de sinistre» ou «Dissolution par la société d'assurance pour non-paiement de la prime».

Assureur précédent	Date de résiliation	Numéro de police
--------------------	---------------------	------------------

La proposante/le proposant confirme avoir eu accès à la Déclaration de protection des données relative aux contrats d'assurance de Protekta (disponible sous www.protekta.ch/dp-contrats) lors de l'envoi de la présente proposition d'assurance, et avoir pris connaissance de son contenu. La Déclaration de protection des données relative aux contrats d'assurance décrit les différents traitements de données possibles ainsi que les droits des personnes concernées en la matière.

Protekta fait partie des sociétés d'assurance du Groupe Mobilière (les sociétés d'assurance suivantes font partie du Groupe Mobilière: Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA, Protekta Assurance de protection juridique SA et SC, SwissCaution SA).

Par sa signature/la transmission du présent document, la proposante/le proposant autorise Protekta à procéder au traitement suivant des données:

- dans le cadre de la conclusion du contrat ou du traitement des sinistres, recueillir auprès de l'assureur précédent ou de tiers (p.ex. autres assureurs privés) tout renseignement pertinent sur la sinistralité antérieure, notamment en vue de l'appréciation du risque, du calcul des primes et de la lutte contre la fraude à l'assurance;

En outre, la proposante/le proposant consent aux traitements des données suivants par les sociétés d'assurances du Groupe Mobilière.

Réception d'offres de partenaires

Analyse, association et évaluation automatiques de données – à l'exception de données personnelles sensibles et de données issues du traitement des sinistres ou cas de prestations – en relation avec des contrats actuels et passés conclus auprès de sociétés d'assurances du Groupe Mobilière¹ (p.ex. durée du contrat, objets assurés, informations tirées de la gestion du portefeuille, feed-back clientèle), de concours, de réponses obtenues dans le cadre de campagnes publicitaires ainsi que de sources tierces (p.ex. profils en ligne, sociétés de renseignements économiques, données publiquement accessibles), ceci dans le but d'identifier (profilage) les besoins individuels de la clientèle en produits et services d'autres participations minoritaires et de partenaires de coopération du Groupe Mobilière³, notamment en prévoyant les besoins d'assurance en fonction de changements dans les situations de vie ou dans les besoins de services après la survenance d'un sinistre. Les résultats de l'analyse et de l'interprétation de ces données permettent de soumettre des offres personnalisées de services et de produits d'autres participations minoritaires et partenaires de coopération du Groupe Mobilière³ (p.ex. offres de services individualisées, contenus publicitaires personnalisés).

1) Font partie des sociétés d'assurance du Groupe Mobilière: Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA, Protekta Assurance de protection juridique SA et SC, SwissCaution SA.

3) Les autres participations minoritaires et partenaires de coopération du Groupe Mobilière figurent sous www.mobiliere.ch/participations.

oui non

Transmission de données au sein du Groupe Mobilière

Transmission de données de contact et de profils clients et d'intérêts à d'autres sociétés faisant partie du Groupe Mobilière² à leurs propres fins de marketing (p.ex. publicité et offres personnalisées et ciblées ainsi qu'analyse des besoins potentiels par profilage) et à des fins de marketing pour d'autres sociétés faisant partie du Groupe Mobilière ainsi que de participations minoritaires et partenaires de coopération du Groupe Mobilière^{2,3}. Toute transmission de données personnelles sensibles, de données issues du traitement de sinistres ou de cas de prestations ainsi que de profils de risque est exclue.

2) Les autres sociétés faisant partie du Groupe Mobilière figurent sous www.mobiliere.ch/la-mobiliere/a-propos/entreprises-du-groupe-mobiliere

3) Les autres participations minoritaires et partenaires de coopération du Groupe Mobilière figurent sous www.mobiliere.ch/participations.

oui non

Transmission de données à nos partenaires

Transmission de données de contact et de profils clients et d'intérêts à d'autres participations minoritaires et partenaires de coopération du Groupe Mobilière³ à leurs propres fins de marketing (p.ex. publicité et offres personnalisées et ciblées ainsi qu'analyse des besoins potentiels par profilage) et à des fins de marketing pour d'autres sociétés faisant partie du Groupe Mobilière ainsi que de participations minoritaires et partenaires de coopération du Groupe Mobilière^{2,3}. Toute transmission de données personnelles sensibles, de données issues du traitement de sinistres ou de cas de prestations ainsi que de profils de risque est exclue.

2) Les autres sociétés faisant partie du Groupe Mobilière figurent sous www.mobiliere.ch/la-mobiliere/a-propos/entreprises-du-groupe-mobiliere

3) Les autres participations minoritaires et partenaires de coopération du Groupe Mobilière figurent sous www.mobiliere.ch/participations.

oui non

La proposante / le proposant déclare avoir répondu de manière complète et conforme à la vérité à toutes les questions formulées ci-dessus et que les réponses inscrites par une tierce personne correspondent exactement aux indications qu'elle/il a données.

Elle/il prend acte du fait qu'en cas de déclaration inexacte, Protekta peut, conformément à la loi fédérale sur le contrat d'assurance (LCA), résilier le contrat, refuser des prestations ou en exiger le remboursement.

La proposante/le proposant confirme qu'elle/il a été informé-e de l'identité de l'assureur ainsi que des principaux éléments du contrat d'assurance (art. 3 LCA).

De même, elle/il confirme avoir reçu par écrit les informations relatives à l'intermédiaire (art. 45 LSA).

La proposante / le proposant propose à Protekta de conclure les assurances précitées sur la base des Conditions générales et des Conditions spéciales qui lui ont été remises.

Date de la proposition

Signature de la personne proposante

Remarques